



Syndicat CGT de l'Éducation Nationale en Seine-Saint-Denis

Site internet : www.93.cgteucreteil.org

Mail : 93@cgteucreteil.org

Téléphone : 01.55.84.41.02

Communiqué de la CGT Educ'Action 93 suite à l'intervention du ministre Jean-Michel Blanquer sur France 2

Ce jeudi 20 août, Jean-Michel Blanquer s'est adressé aux personnels et aux parents lors d'un passage au journal télévisé de France 2. Une fois de plus, le ministre choisit de s'exprimer dans un média plutôt que de répondre directement aux nombreuses questions et inquiétudes des personnels de l'Éducation nationale. Ajoutons que le 1er ministre apportera certainement d'autres éléments dans son discours de rentrée du 26 août. Les personnels devront donc encore faire dans la précipitation comme aux mois de mai et juin derniers.

Aucune annonce ni aucune mesure ne viennent renforcer le protocole sanitaire rédigé en juillet. Ce protocole, adopté à un moment où l'épidémie de Covid-19 était en recul, serait, selon le ministre, parfaitement adapté à la situation actuelle. Seul changement, le port du masque devient obligatoire pour les élèves à partir de 11 ans (donc dans les collèges et les lycées).

En cas de contamination, des tests sont prévus pour les personnels et les élèves mais les gestions des situations, l'éventuelle fermeture d'une classe, d'une école ou d'un établissement se feront localement, au cas par cas.

Les personnels bénéficieront de masques fournis par l'administration mais cela ne sera pas le cas pour les élèves et leurs familles. Pour le ministre Blanquer, le masque est « une fourniture comme une autre », allant même jusqu'à le comparer à une trousse ! Si le port du masque devient obligatoire pour les élèves, la CGT Educ'Action 93 demande la gratuité de ceux-ci car si l'allocation de rentrée a bien été augmentée de 100€ par élève, ce budget ne sera pas suffisant pour fournir des masques aux enfants tout au long de l'année. Une fois encore, ce sont les familles les plus précaires qui seront impactées par ces mesures.

Fidèle à ses propos du printemps dernier, Jean-Michel Blanquer a réaffirmé hier que l'Éducation nationale est prête pour l'enseignement à distance. C'est un mensonge. Aucune formation n'a été dispensée, aucun matériel informatique supplémentaire n'est venu équiper les personnels, et dans notre département, aucun moyen supplémentaire n'a été prévu pour cette rentrée.

Enfin, concernant la revalorisation des traitements et salaires des enseignant-es, celle-ci serait « sur la table » d'après le ministre. En réalité, des discussions doivent se poursuivre avec les organisations syndicales dans les prochaines semaines. Quant à la prime d'équipement informatique, Jean-Michel Blanquer les a renvoyées à « l'année civile prochaine ». Si cette prime ne saurait être refusée, elle ne remplacerait en rien une augmentation conséquente des traitements et salaires. La CGT Educ'Action 93 demande le dégel du point d'indice accompagné d'un rattrapage conséquent des traitements et salaires.

La CGT Educ'Action 93 demande que des réponses claires soient apportées aux personnels et aux familles. Un nouveau protocole, renforcé, doit pouvoir être discuté et les organisations syndicales doivent en être parties prenantes. Dans tous les cas, la gratuité des masques pour les familles n'est pas négociable.

Depuis des mois les organisations syndicales, dont la CGT, réclament un budget exceptionnel pour pouvoir faire face à une rentrée sous Covid, en particulier la réduction des effectifs par classe par le recrutement de personnels y compris santé sociaux et l'aménagement des locaux.

A Saint-Denis, le 22 août 2020